



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 6 JUILLET 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 61 - Rapport de délégation du service public assainissement – Année 2022

Le six juillet 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le trente juin 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, Mme DEGRE, M. SINENBERG, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO, Mme GALLAND.

Etaient excusés :

Mme BOURDAIS a donné procuration à Mme CIRON
M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme BOMBRAY
M. KESKIN a donné procuration à M. NOMARI
Mme PAYET a donné procuration à Mme SONNET
M. EMERIAU a donné procuration à M. MARSOLLIER
M. BEASSE a donné procuration à M. LE MOEL



Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Rapport de délégation du service public assainissement – Année 2022

EXPOSÉ

Conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public assainissement, destiné notamment à l'information des usagers.

En application des articles D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n° 2007-675 du 2 mai 2007, ce rapport doit, notamment, contenir:

- des indicateurs techniques et financiers sur le mode de fonctionnement du service ;
- des éléments relatifs à la tarification ;
- les programmes de travaux envisagés.

DÉCISION

Après examen par la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 13 juin 2023, il vous est demandé de prendre connaissance du rapport annuel 2022 relatif à la délégation du service public assainissement.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport

Fait à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 6 juillet 2023

La secrétaire de séance,



Ilona HEBERT

Le Maire,



Alain HUNAUT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230713-15-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-07-2023

Publication le : 13-07-2023

Le Maire,
Alain HUNAUT





BILAN D'ACTIVITE 2022



Vos interlocuteurs privilégiés



Jeanne GODARD - *Directrice du territoire Loire Atlantique*



Bruno LAVENNE - *Manager du service Ancenis-Châteaubriant - 06 11 09 63 92
bruno.lavenne@veolia.com*



Mathias BILLARD - *Responsable du site de Châteaubriant - 06 46 21 12 09
mathias.billard@veolia.com*



Nicolas PERON - *Technicien usine sur la STEP de Châteaubriant*



Pascal MISERIAUD - *Technicien suivi des travaux*



Mickael VALLEE - *Technicien clientèle*



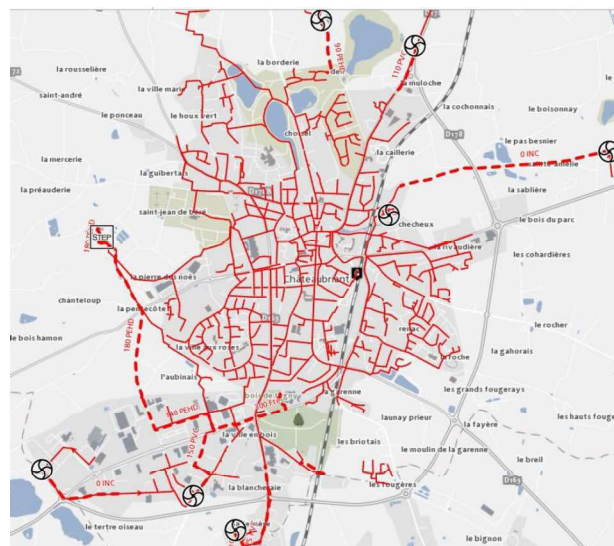
Pascal RENOUX - *Technicien contrôle branchement*



Patrimoine réseau d'assainissement

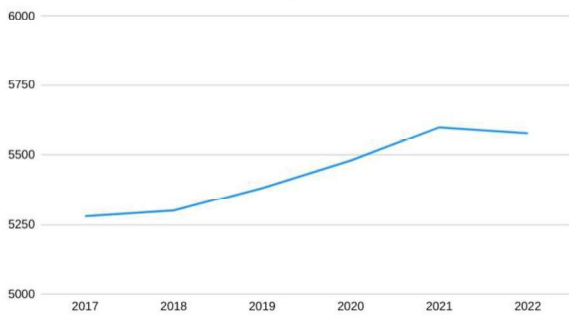
Une réseau de collecte :

- de 88 kms et 8 postes de relèvement
- 5 338 branchements
- 2 288 regards
- 3 déversoirs d'orage



Données clientèles - Evolution abonnements et volumes

Nombre d'usagers desservis

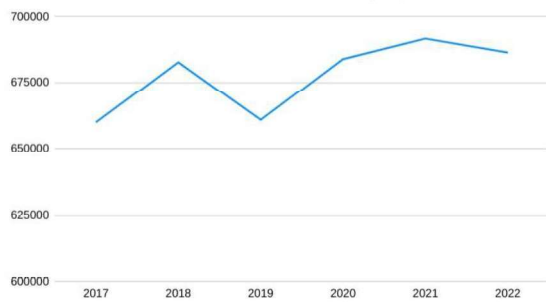


Chiffres clés

	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre d'usagers desservis	5 480	5 600	5 579	-0,4%
Volume consommé EU	683 702	691 288	686 113	-0,7%

Légère baisse du nombre d'usagers et de l'assiette de la redevance en 2022

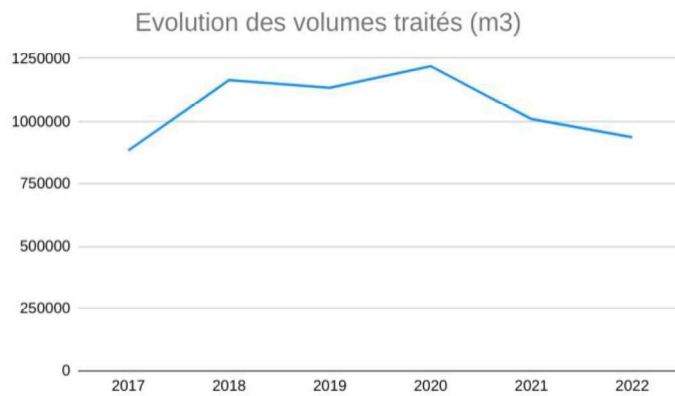
Assiette de la redevance (m3)



STEP La Goupillère - Filière Urbaine

Diminution des volumes traités en 2022 : 937 176 m³ soit 2 567 m³/j traités (contre 2 766 m³/j en 2021) station à 57% de la capacité hydraulique (4 500 m³/j)

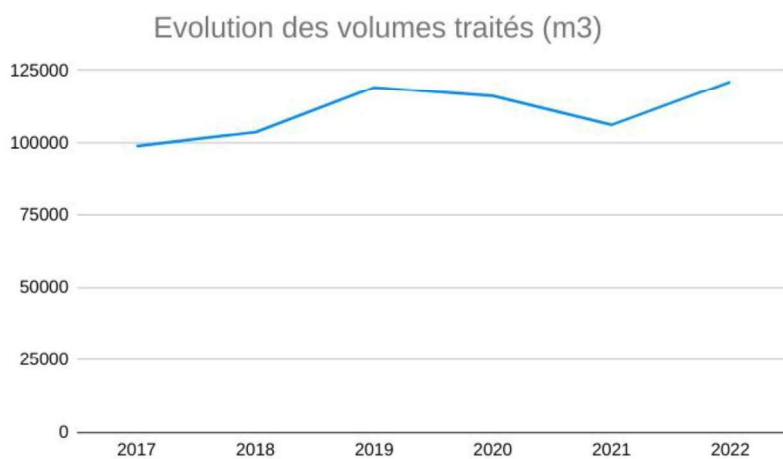
Charge organique moyenne reçue 698 kg/j DBO₅ contre 669 kg/j en 2021 pour une capacité de la station de 1 400 kg/j (capacité épuratoire revue en 2019).



STEP La Goupillère - Filière Abattoir

Augmentation des volumes traités en 2022 : 121 091 m³ sur 2022 (106 148 m³ en 2021)

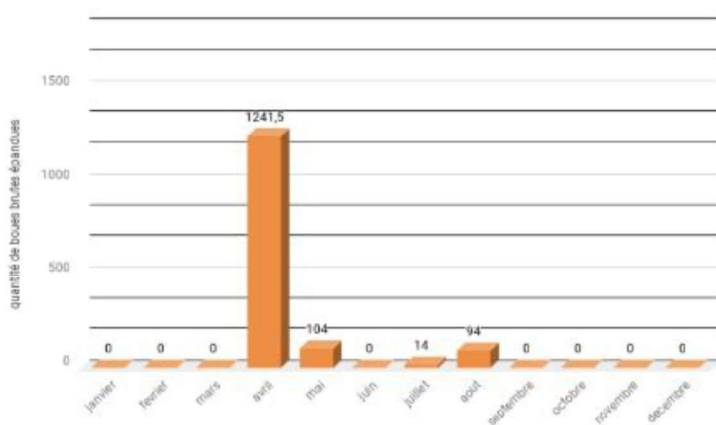
Charge organique moyenne reçue 682 kg/j DBO₅ contre 726 kg/j en 2021 pour une capacité nominale de 1 625 kg/j



STEP La Goupillère - Filière Boues

Veolia Eau a valorisé, en 2022, **1 453 Tonnes de boues brutes chaulées** (contre 1 621 Tonnes en 2021) avec une teneur en matières sèches s'élevant à **34,6 %**.

Ces boues ont été traitées en **épandage agricole** chez 8 agriculteurs, sur 161 Ha (dose moyenne de 9 T/Ha).



Branchements neufs réalisés

Veolia a réalisé **16 branchements d'eaux usées neufs** sur l'année 2022

Commune	Date	Adresse	Nombre de branchements	Matériau / Diamètre (en mm)
CHÂTEAUBRIANT	08/02/2022	RUE DU BEARN	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	26/01/2022	RUE DES CHARMILLES	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	14/01/2022	FAUBOURG DE BERE	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	03/03/2022	RUE DU MAL LYAUTEY	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	15/03/2022	ROUTE DES FOUGERAYS	2	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	01/03/2022	RUE DE RENAC	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	18/03/2022	RUE DES 27 OTAGES	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	28/03/2022	RUE PIERRE BLAYS	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	18/02/2022	RUE WINSTON CHURCHILL- BOIS DE TUGNY	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	24/05/2022	RUE DE NORMANDIE	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	21/06/2022	RUE DE LAUNAY	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	14/06/2022	RUE HOCHE	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	03/11/2022	RUE DES DEPORTES RESISTANTS	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	29/11/2022	RUE ALPHONSE DAUDET	1	125 PVC
CHÂTEAUBRIANT	19/12/2022	RUE DU MARECHAL LYAUTEY	1	125 PVC

Contrôle de conformité - Vente immobilière

En juillet 2017, la Collectivité a adopté la réalisation de contrôle obligatoire des raccordements lors des cessions immobilières. Cette mesure, effective en janvier 2018, vise à réduire l'introduction d'eaux parasites dans le système d'assainissement et préserver le milieu naturel.

Contrôle des branchements lors de cessions d'immeubles	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre de contrôles effectués	251	266	245	313	216	-31,0%
Nombre de non-conformités identifiées	119	141	136	161	121	-24,8%
Nombre de mises en conformité réalisées	0	3	11	33	34	3,0%

Justifications des non-conformités :

- Manque tabouret ou siphon délimitant la partie publique et privée du branchement (52%)
- Non étanchéité du tabouret (45%)
- Des évacuations d'eaux usées vont vers le réseau pluvial (pollution) (17%)
- Des évacuations d'eaux pluviales se retrouvent dans le réseau d'assainissement (eaux parasites) (12%)
- Manque un clapet anti-retour permettant la protection du branchement vis-à-vis du collecteur public (9%)

Contrôle de conformité - Enquête

Contractuellement, nous devons 1500 enquêtes sur la commune de Châteaubriant (finalisées au S1 2023)

Contrôle des branchements existants	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de contrôles effectués	35	19	4	631	733
Nombre de non-conformités identifiées	27	14	0	471	542
Nombre de mises en conformité réalisées	0	2	2	1	11

Justifications des non-conformités :

- Manque tabouret ou siphon délimitant la partie publique et privée du branchement (68%)
- Non étanchéité du tabouret (35%)
- Des évacuations d'eaux usées vont vers le réseau pluvial (pollution) (21%)
- Des évacuations d'eaux pluviales se retrouvent dans le réseau d'assainissement (eaux parasites) (11%)
- Manque un clapet anti-retour permettant la protection du branchement vis-à-vis du collecteur public (5%)

Facture Assainissement - Facture 120 m3

CHATEAUBRIANT Prix du service de l'assainissement collectif	Volume	Prix Au 01/01/2023	Montant Au 01/01/2022	Montant Au 01/01/2023	N/N-1
Part délégataire			189,48	205,00	8,19%
Abonnement			39,26	43,00	9,53%
Consommation	120	1,3500	150,22	162,00	7,84%
Part communale			48,48	48,48	0,00%
Consommation	120	0,4040	48,48	48,48	0,00%
Organismes publics			19,20	19,20	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,1600	19,20	19,20	0,00%
Total € HT			257,16	272,68	6,04%
TVA			25,72	27,27	6,03%
Total TTC			282,88	299,95	6,03%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			2,36	2,50	5,93%

Engagements contractuels

Engagement	Avancement
Géolocalisation des ouvrages du réseau en classe A	Reste la partie recalage du SIG
1500 controles de branchements existants	Finalisé en mai 2023
Diagnostic permanent : achat 6 sondes et un pluviomètre connecté	Réalisé
Curage 10% du linéaire par an	Finalisé le 06/02/2023 à 22825 ml
ITV 3700 ml / an	Finalisé le 06/02/2023 à 12000 ml
Tests à la fumée 3700 ml / an	Réalisé
Drone PREDIRE 3700 ml / an	Réalisé
Etude photovoltaïque sur la STEP	Réalisé
Etude GRDF injection biogaz dans le réseau	Réalisé
Mise en place de l'écopaturage sur la STEP	Réalisé
Mise en place des chèques APTIC 100 chèques de 10€ / an	Non réalisé mais remplacé par une autre proposition validée par la collectivité
Mini station d'alerte crue : achat de 2 sondes US + 1 pluviomètre	Commandé - reste à les positionner selon syndicat du bassin versant
Mise en sûreté de la STEP de la Goupillère	Réalisé
Mise en sécurité et sureté de la STEP de la Goupillère	Réalisé
Un parcours pédagogique sur la STEP de la Goupillère	Réalisé
Une démarche innovation continue	Réalisé
Fonds de travaux 200 000€ sur la durée de contrat.	Non dépensé sur la periode 2020-2022
2 maquettes pédagogiques par écoles	Reste la distribution des maquettes



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230713-15-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-07-2023

Publication le : 13-07-2023

Le Maire,
Alain HUNAUT

